

COUVERTURE HIVER ALYSÉE SÉCURITÉ WI.3

FICHE TECHNIQUE - INFORMATION À L'ACHAT 1/2



BLEU



VERT GAZON



VERT AMANDE



GRIS



SABLE

SYSTÈME DE TENSION DE SÉRIE



Sandowclic avec passant d'arrimage



SYSTÈME DE FIXATION DE SÉRIE



Piton douille



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|--------------------------------------|--|
| • Tissu | Toile polyester enduite PVC 2 faces |
| • Poids | 580 g/m ² |
| • Résistance sur la chaîne | 2500 N/5 cm |
| • Résistance sur la trame | 2000 N/5 cm |
| • Traitements | Anti-UV, anti-abrasion, anti-fongique, anti-salissure |
| • Couleur face supérieure | Bleu, vert gazon, vert amande, sable ou gris |
| • Couleur face inférieure | Sable |
| • Évacuation des eaux | Cavités d'évacuation |
| • Assemblage | Soudure haute fréquence et/ou thermique |
| • Finition périmétrique | Ourllet soudé ou cousu de 6,5 cm |
| • Système d'accrochage | Doubles oeillets Inox |
| • Types d'accrochages disponibles | Sandowclics double embout sécurité avec passant d'arrimage |
| • Types de fixations disponibles | Piton douille |
| • Écartements standard des fixations | Environ 1 m |
| • Débord à prévoir | 35 à 40 cm |

AVANTAGES PRODUIT

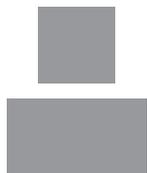
- **Sûre** : la finition périmétrique (sandowclics + oeillets espacés d'environ 1 m) évite tout passage sous la couverture.
- **Efficace** : la toile opaque limite le dépôt des débris et évite la photosynthèse.
- **Économique** : en évitant la photosynthèse, elle limite la prolifération des algues donc la consommation de produits d'entretien.
- **Robuste** : excellente résistance à la déchirure de par sa toile renforcée par un ourlet soudé ou cousu et des oeillets en acier inoxydable 316L.
- **Rapide d'installation** : la fixation et la tension sont réalisées avec des pitons et des sandowclics.

COUVERTURE HIVER ALYSÉE SÉCURITÉ WI.3

FICHE TECHNIQUE - INFORMATION À L'ACHAT 2/2

CLASSIFICATION DES COUVERTURES

FORME 1



FORME 2

- Tout bassin non rectangulaire ou carré
- Surface facturée = surface du rectangle (avec débord) dans lequel s'inscrit la couverture



+ PRODUIT

- La forme de la couverture suit la forme **EXACTE** du bassin (avec débord)



COMPOSITION DU COLIS

- 1 couverture prête à poser
- Sandowclics avec passant d'arrimage
- 1 notice
- Pitons fixes

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

- Pitons pour plage bois (101472)
- Barrière souple Nora (104000)
- Sangles de soutien neige (SANGLCLIC2)

CONDITIONS DE GARANTIE

La toile, les œillets et les fourreaux sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans (Dégressifs) à compter de la date de livraison. Les autres pièces (sandowclics, pitons) sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 12 mois à compter de la date de livraison.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et/ou d'entretien. La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions. Aucune garantie ne saurait être validée à défaut de règlement intégral.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La présentation de la facture d'achat sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à AQUALUX sera, au choix d'AQUALUX, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services d'AQUALUX. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après-vente d'AQUALUX, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale (par exemple, frottements sur les margelles), les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple, non-déneigement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 90 km/h, grêle violente), et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable d'AQUALUX.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse la preuve du vice caché, le vendeur doit également en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code Civil).

Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code Civil).

INFORMATION À L'ACHAT – CONSEILS DE SÉCURITÉ

A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.

Les couvertures **ALYSÉE SÉCURITÉ (tous modèles)** sont des couvertures d'hivernage de sécurité destinées à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de cinq ans. Ces produits sont conformes à la norme NF P 90-308. Ils ne se substituent pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Ils n'ont pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. Un enfant se noie en moins de trois minutes : aucun type de protection ne remplacera jamais la vigilance d'un adulte responsable.

Période d'utilisation des couvertures ALYSÉE SÉCURITÉ : hivernage (un autre dispositif de sécurité doit être prévu pendant la période d'utilisation du bassin)

Colisage : en carton de dimension 800x550x250mm et de environ 52kg pour un bassin de 6m x 12m (soit 0.62 kg/m²)

Temps de manipulation : environ 10min à 2 personnes pour l'ouverture ou fermeture de la couverture

Modalités de commande : nécessité de fournir la fiche de fabrication correspondante aux couvertures ALYSÉE SÉCURITÉ avec, notamment, un plan du bassin reprenant la longueur et la largeur du bassin mesurées tous les mètres

Limites d'utilisation : bassin de 6m de large et 12m de long maximum, uniquement pendant la période d'hivernage du bassin, en maintenant le niveau d'eau entre 5 et 15cm sous la margelle

Hivernage : ne pas baisser le niveau d'eau pendant la période d'hivernage ou d'utilisation de la couverture, mettre des produits chimiques pour l'hivernage avant d'installer la couverture, prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que l'eau ne déborde (prévoir un trop plein) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller (prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).

Fabricant : société AQUALUX, 287 Avenue de la Massane, 13210 Saint Rémy de Provence – Tél : 09 78 03 20 30 – www.aqualux.com.

VOTRE REVENDEUR CONSEIL :

FT_WI.3_IndB_1015

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques techniques de nos produits sans préavis. Documents et photos non contractuels.